



Bretagne

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Rennes, le 18 octobre 2013

LETTRE OUVERTE AUX GOUVERNANTS

BOYCOTT DES REUNIONS ECOTAXE ET PLAN AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE BRETON

Le « Pacte d'avenir pour la Bretagne » sonne comme une provocation. A nos demandes de simplification administrative, de droit à l'expérimentation en matière d'environnement et d'abandon de l'écotaxe, le Premier Ministre répond par une enveloppe de 15 millions d'€ et un « Plan Agricole et Agroalimentaire Breton » (PAAB) déjà annoncé !

Nous n'avons pas été entendus. Nous ne participerons pas aux réunions sur l'écotaxe et aux groupes de travail du PAAB.

Nous avons lancé un cri d'alarme depuis longtemps. Malgré notre insistance et le constat partagé par tous de la situation désastreuse de l'économie, des filières et de l'emploi en Bretagne, l'autisme des pouvoirs publics est alarmant ! Dans le secteur agroalimentaire, l'arrêt dans les jours à venir des mises en place par l'entreprise Tilly Sabco et les difficultés de Gad SAS, Marine Harvest, Doux sont des exemples de la situation grave actuellement subie.

Nous attendons des prises de décisions fortes et rapides de l'Etat pour provoquer dès maintenant une amélioration. Nous le redisons : il faut de la simplification administrative et desserrer l'étau réglementaire dans le domaine environnemental. Nous ne validerons pas un programme d'actions nitrates ne traduisant pas les arbitrages clairs du Gouvernement et qui nous mènerait à une impasse. Il faut également préparer l'avenir à moyen terme, par le biais de l'organisation des producteurs et de l'utilisation des outils de prévention des crises. Pour se faire, la mise en place des AOP (Associations d'Organisations de Producteurs) doit être actée en droit français en urgence. En attendant, il faut empêcher l'effondrement des filières. Concernant l'aviculture, il est nécessaire de rétablir un système de protection avant la mise en œuvre de solutions structurelles.

Nous avons à maintes reprises fait savoir que nous refusons la mise en place de l'écotaxe, parce que cet impôt n'a d'écologique que son nom et qu'il impactera fortement la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Selon nos estimations, le montant de la taxe s'élèvera à 65 ou 70 millions d'€ pour les produits agricoles et agroalimentaires bretons. Cela va amplifier le désavantage compétitif dont souffrent déjà nos produits et nos entreprises par rapport à leurs concurrents étrangers. Par ailleurs, la simplification du système de taxation va entraîner une facturation forfaitaire qui touchera directement les producteurs et les entreprises agroalimentaires qui ne pourront pas répercuter les sommes versées.

Au moment où tous vos discours se rejoignent sur un objectif, le redressement productif de la France, l'écotaxe est inacceptable. Au moment où est lancé le PAAB, l'écotaxe est inacceptable. Il ne sert à rien d'envisager des mesures pour redonner de la compétitivité à ces secteurs, si ce qui est donné par ce biais est repris via un impôt supplémentaire.

Nous ne demandons pas de réunion supplémentaire sur des aspects techniques de mise en œuvre de l'écotaxe. Nous connaissons déjà les conséquences de l'écotaxe ! L'écotaxe est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est une mesure anti-compétitivité.

Nous attendons d'être enfin écoutés !

Thierry COUE,
Président.